



Communiqué de presse

Le Vieux-Port d'Ouchy s'apprête à accueillir les baigneuses et les baigneurs

La Municipalité de Lausanne se réjouit d'ouvrir une nouvelle zone de baignade dans le Vieux-Port d'Ouchy.

Ces dernières années, la Municipalité s'est attelée à répondre au souhait de la population lausannoise et des touristes de disposer d'aménagements facilitant leurs baignades lacustres. Après la mise en service des installations de la Jetée de la Compagnie en juin 2019, la Municipalité se réjouit d'annoncer l'ouverture d'une zone de baignade dans le Vieux-Port d'Ouchy et invite les baigneuses et les baigneurs les moins frileux à en profiter dès maintenant.

Située entre le premier pavillon des loueurs de pédalos sur la place du Port et le ponton de la Vierge du Lac, cette zone de baignade d'une surface d'environ 2'000 m² est délimitée par des bouées jaunes interdisant l'accès aux diverses embarcations. La surveillance n'y est pas assurée et la baignade est placée sous la responsabilité des usagers. L'installation d'une plate-forme adaptée aux personnes à mobilité réduite et équipée de garde-corps est à l'étude en vue d'y offrir un accès sécurisé pour tous.

L'eau de cette zone est conforme aux exigences et des tests seront régulièrement effectués pour s'assurer de sa salubrité. Il est aussi important de préciser que ces aménagements ne prétèrent en aucun cas la faune et la flore lacustres.

Cette réalisation s'inscrit dans l'étude d'une extension des zones de baignades et une prochaine réponse au postulat de Matthieu Carrel pour des bains d'hiver à Lausanne.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, directeur de la Sécurité et de l'économie, 079 964 27 39**

Lausanne, le 19 février 2021